



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE

DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

ANNEXE TECHNIQUE  
2019

# Sommaire

1. Nomenclature générale des postes	3
2. Les différents types de vœux	4
3. Les différentes phases du mouvement	5
4. Procédure d'extension	7
5. Liste des sections d'enseignement professionnel intégrées à des lycées polyvalents	8
6. Liste des groupements ordonnés de communes et leurs codes	9
7. Dossier de demande de bonification médicale formulée au titre du handicap ou au titre du dossier médical de l'enfant	10
8. Etablissements relevant de l'éducation prioritaire et ex-APV	11
9. Liste des disciplines enseignées en SEGPA de collège	13
10. Carte des zones de remplacement	14
11. Accès à SIAM via Eduline	15

# 1. Nomenclature générale des postes

1. Fonction «Enseignement» (ENS) : la nature du poste peut être CH, PEPS, PEGC ou PLP.
  - Postes «Chaire» (CH) : concernent les Agrégés, les Certifiés, les AE (sauf les enseignants EPS)
  - Postes «PLP» (PLP) : concernent les Professeurs de Lycée Professionnel
  - Postes «EPS» (PEPS) : concernent tous les personnels enseignants en EPS
  - Postes «PEGC» (PEGC) : concernent tous les PEGC
2. Fonction «Documentation» (DOC) : la nature du poste peut être CH, PEGC ou PLP.
  - Postes «Chaire» (CH) : concernent les Certifiés, les AE
  - Postes «PLP» (PLP) : concernent les Professeurs de Lycée Professionnel
  - Postes «PEGC» (PEGC) : concernent les PEGC

## Nomenclature particulière des postes du mouvement spécifique intra

DIFFERENTS CODE A SAISIR	SIGNIFICATION
CEUR	Classes européennes
PART	Formations particulières (exemples : section sportive)
CEUP	Classes européennes en lycées professionnels
CPD	Conseillers pédagogiques départementaux (EPS)
L	Série L-Arts
F11	Education musicale
CLHA	Classes à horaires aménagés en éducation musicale
CSTS	Certains BTS

## 2. Les différents types de vœux

Voici les différents types de vœux pouvant être formulés lors de la saisie d'une demande de mutation :

- |  |   |
|--|---|
| • Etablissements (ETB)                   | Code 059 ou 062 suivi de 4 chiffres et d'1 lettre                 |
| • Communes (COM)                         | Code 059 ou 062 suivi de 3 chiffres                               |
| • Groupements ordonnés de communes (GEO) |   |
| • Départements                           | DPT (tous les établissements d'un département)<br>Code 059 ou 062 |

**Attention : le vœu « DEPARTEMENT » est traité avant l'extension pour les personnels devant impérativement obtenir une affectation à la rentrée.**

- |            |   |
|------------|---|
| • Académie | ACA (tous les établissements de l'académie) Code : 09 |
|------------|---|

**Attention : le vœu « ACADEMIE », formulé par les participants, est traité avant l'extension pour les personnels devant impérativement obtenir une affectation à la rentrée.**

**Exception : Les participants obligatoires n'ayant formulé aucun vœu se verront attribuer un vœu « ACADEMIE » qui sera examiné après les demandes de mutation des participants en extension.**

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| • Zones de remplacements | ZRE Code 059 ou 062 suivi de 4 chiffres et d'1 lettre |
|                          | ZRD (toutes les ZR d'un département) Code 059 ou 062  |
|                          | ZRA (toutes les ZR de l'académie)                     |

Voici les différents typages de vœux pouvant être saisis en complément sur les vœux COM, GEO, DPT et ACA :

- Vœu typé 1 : LYC (LGT, LPO)
- Vœu typé 2 : LP
- Vœu typé 3 : SES (SEGPA)
- Vœu typé 4 : CLG (Collège)

Pour les établissements particuliers, voici les codes à utiliser :

- EREA de Lomme : 0595483P
- ERDV de Loos : 0594541R
- EREA Colette Magny de Lys-lez-Lannoy : 0594380R
- EREA St Exupéry de Berck : 0620229M
- EREA Côte d'Opale de Calais : 0622099V
- EREA Michel Colluci de Liévin : 0622302R
- Unité Pédagogique Régionale (UPR) de Lille : 0596353K
- Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) de Quiévrechain : 0596799V

# 3. Les différentes phases du mouvement

Le mouvement intra-académique est préparé par un algorithme qui fonctionne en prenant en compte 3 éléments :

1. Les vœux
2. Les postes
3. Les barèmes

Afin que le mouvement soit le plus fiable possible, les barèmes sont vérifiés à plusieurs reprises et les postes vacants sont actualisés jusqu'au jour de la formation paritaire mixte académique ou de la CAPA qui valide le mouvement.

L'algorithme se déroule en 3 phases :

## Phase 1

- Classement des candidats  
Lors de cette phase, on crée une «pile» pour toutes les familles de postes mis au mouvement (discipline de mouvement/établissement /profil de poste). Dans chaque pile on classe, par barème, tous les agents ayant formulé un vœu correspondant à ce poste. On trouve donc indifféremment les candidats ayant formulé des vœux précis et larges, en tenant compte des profils et des catégories d'établissement acceptés. On trouve en haut de chaque pile les candidats au plus fort barème.
- Qui, dans chaque pile, obtient le poste vacant ?  
Le poste vacant est proposé à l'agent classé 1er sur la pile correspondante (c'est-à-dire celui qui a le meilleur barème de tous les candidats classés).  
Règle :  
Pour un poste donné, la satisfaction d'un vœu précis est préférée à celle d'un vœu large à condition que le respect de cette règle n'empêche pas l'entrée dans la zone d'un candidat de barème supérieur.  
Exemple :  
Candidat classé 1 = Maxime - Barème 200- Vœu «département»  
Candidat classé 2 = Claude - Barème 100- Vœu «établissement»  
Claude, bien que classé second, sera préféré à Maxime sur le poste, à la seule condition qu'un autre poste vacant soit disponible dans le département pour permettre la satisfaction du vœu large de Maxime.
- Conséquences pour les vœux et le poste occupé pour un agent obtenant un poste  
Ses vœux de moins bons rangs sont exclus de la suite des traitements.  
Il est éliminé des autres «piles» où il pouvait être classé.  
S'il libère un poste définitif, l'algorithme ajoute un poste vacant dans la pile correspondante.
- Quand cette phase s'arrête-t-elle ?  
On réitère ces opérations tant qu'il reste des postes vacants avec des candidats classés (c'est à dire tant qu'il reste des postes vacants avec une pile non vide).

## Phase 2

Dans un second temps, on optimisera les affectations proposées aux agents dans le cadre de vœux larges par des permutations qui améliorent le rang du vœu obtenu.

Il faut que les agents « permutés » aient le barème suffisant pour obtenir le poste.

## Phase 3

La phase 3 opère la permutation entre un candidat muté sur un vœu large (commune, groupement de communes ou département) et le poste d'un candidat ayant formulé ce poste dans ses vœux.

Par ailleurs, des candidats non mutés en phase 1 et 2 peuvent être introduits afin d'augmenter le nombre de mutés.

Attention : les permutations au sein d'un groupement de communes ne peuvent se faire qu'au sein d'une même commune.

Exemple :

	Vœu concerné	Avant phase 3	Après phase 3	Remarques
Candidat 1	COM Cambrai	Lycée Fénelon Cambrai (vœu COM 17 - 585.2 pts)	Collège Fénelon de Cambrai (vœu COM 17 - 585.2 pts)	Le candidat 1 reste satisfait sur son vœu 17, il n'est pas dégradé
Candidat 2	Lycée Fénelon Cambrai	Titulaire du collège Fénelon Cambrai – Ne mutait pas	Lycée Fénelon Cambrai (vœu étab 1 – 117 pts)	Le candidat 2 qui ne mutait pas obtient maintenant son vœu 1.

Remarque : des candidats à très fort barème ont par ailleurs demandé le lycée Fénelon de Cambrai. Mais, lors des phases précédentes, aucun poste n'y était vacant. Seule la concordance des vœux du candidat 1 et 2 ont permis au candidat 2 de muter.

## 4. Procédure d'extension

### Principe

Cette procédure s'applique aux personnels qui n'ont pas eu satisfaction dans les vœux exprimés et qui ont obligation d'obtenir une affectation à titre définitif.

Par conséquent, aucun des postes demandés n'étant accessible, tous les postes laissés vacants par les enseignants ayant obtenu satisfaction sont considérés.

La procédure part du premier vœu exprimé par le candidat. Ce vœu peut être une commune ou un groupement ordonné de communes. L'affectation se fera sur le poste (établissement ou ZR) le plus proche du premier vœu du candidat et auquel lui donne droit son barème.

Dans la procédure d'extension, les éléments de barème pris en compte sont :

- ancienneté de poste
- ancienneté de service
- rapprochement de conjoint, autorité parentale conjointe ou situation de parent isolé
- situation médicale ou au titre du handicap
- éducation prioritaire en sortie
- Mutation simultanée avec lien

### Exemple

Dans une discipline donnée, deux participants obligatoires :

M. Lefebvre a un barème de 14 points, a fait 10 vœux, dont le premier est « commune d'Armentières »

Mme Leroy a un barème de 51 points, a fait 8 vœux, dont le premier est « GEO Lille Sud »

Aucun des deux professeurs n'a obtenu satisfaction dans ses vœux.

Or, dans l'académie, 2 postes ont été laissés vacants par les autres participants : un poste au collège d'Hazebrouck et un poste au collège de Fourmies.

Ce qui peut être fait pour Mme Leroy sera d'abord examiné car son barème est plus élevé :

- le poste d'Hazebrouck étant plus proche de son premier vœu (GEO Lille Sud, dont la première commune est Ronchin) que celui de Fourmies, Mme Leroy sera affectée sur le poste situé au collège d'Hazebrouck
- M Lefebvre sera nommé sur le poste restant à Fourmies

Remarque : si M Lefebvre avait formulé le vœu GEO Hazebrouck parmi les vœux auxquels il avait droit, c'est lui qui aurait obtenu le poste d'Hazebrouck

Donc, il est dans votre intérêt, afin d'éviter une affectation en extension, de formuler un maximum de vœux larges

## 5. Liste des sections d'enseignement professionnel intégrées à des lycées polyvalents

- Lycée Vauban d'Aire-sur-la-Lys
- Lycée Mollet d'Arras
- Lycée Gustave Eiffel d'Armentières
- Lycée Jesse de Forest d'Avesnes-sur-Helpe
- Lycée Picasso d'Avion
- Lycée Lavezzari de Berck
- Lycée Yourcenar de Beuvry
- Lycée Branly Boulogne sur Mer
- Lycée Carnot de Bruay-la-Buissière
- Lycée Vinci de Calais
- Lycée Desmoulins au Cateau-Cambrésis
- Lycée Jacquard de Caudry
- Lycée des Pays de Condé à Condé-sur-Escaut
- Lycée du Val de Lys d'Estaires
- Lycée Camille Claudel de Fourmies
- Lycée Charlotte Perriand de Genech
- Lycée Beaupré d'Haubourdin
- Lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont
- Lycée Valentine Labbé de La Madeleine
- Lycée Forest de Maubeuge
- Lycée Lurçat de Maubeuge
- Lycée Woillez de Montreuil
- Lycée d'Artois de Noeux-les-Mines
- Lycée Eugène Thomas du Quesnoy
- Lycée Jean Moulin de Roubaix
- Lycée Couteaux de St Amand-les-Eaux
- Lycée Giraux-Sannier de St Martin-Boulogne
- Lycée Hôtelier du Touquet-Paris-Plage
- Lycée Colbert de Tourcoing
- Lycée Emile Zola de Wattrelos



# 6. Liste des groupements ordonnés de communes et leurs codes

En formulant un vœu dit « GEO » sur un groupement ordonné de communes, vous êtes, en fonction de votre statut et de votre discipline, candidat sur l'ensemble des établissements.

**Attention, au moment de la recherche de postes, l'application suit l'ordre des communes du groupement de communes concerné, présenté ci-dessous.**

<u>LILLE Nord-Ouest : 059951</u> LA MADELEINE LAMBERSART MONS EN BAROEUL MARCQ EN BAROEUL ST ANDRE MARQUETTE PERENCHIES	<u>HAZEBROUCK : 059958</u> HAZEBROUCK CASSEL STEENVOORDE	<u>ST AMAND : 059963</u> ST AMAND MORTAGNE DU NORD FRESNES SUR ESCAUT ESCAUTPONT VIEUX-CONDE CONDE SUR L'ESCAUT ONNAING CRESPIN QUIEVRECHAIN	<u>LENS : 062953</u> LENS AVION SALLAUMINES NOYELLES SOUS LENS LOOS EN GOHELLE HARNES MERICOURT VENDIN LE VIEIL WINGLES DOUVRAIN	<u>CALAIS : 062958</u> CALAIS COULOGNE MARCK SANGATTE GUINES OYE-PLAGE ARDRES AUDRUICQ
<u>LILLE Sud-Ouest : 059952</u> LOOS HAUBOURDIN WAVRIN LA BASSEE	<u>DUNKERQUE : 059959</u> DUNKERQUE (ST POL SUR MER) COUDEKERQUE CAPPELLE LA GRANDE GRANDE SYNTHÉ BERGUES BRAY-DUNES LOON-PLAGE CROCHTE BOURBOURG HONDSCHOOTE GRAVELINES GRAND FORT PHILIPPE WORMHOUT	<u>CAMBRAI : 059964</u> CAMBRAI MASNIERES IWUY AVESNES LES AUBERT CAUDRY WALLINCOURT SOLESMES LE CATEAU GOUZEAUCOURT	<u>HENIN BEAUMONT : 062954</u> HENIN BEAUMONT MONTIGNY EN GOHELLE BILLY MONTIGNY COURCELLES LES LENS DOURGES FOUQUIERES LES LENS ROUVROY COURRIERES LEFOREST OIGNIES LIBERCOURT CARVIN	<u>ST OMER : 062959</u> ST OMER ARQUES LONGUENESSE WIZERNES LUMBRES AIRE SUR LA LYS THEROUANNE ISBERGUES (Molinghem)
<u>LILLE Sud : 059953</u> RONCHIN FACHES THUMESNIL WATTIGNIES SECLIN GONDECOURT PONT A MARCQ ANNOEULLIN PROVIN THUMERIES OSTRICOURT	<u>DOUAI : 059960</u> DOUAI LAMBRES LEZ DOUAI SIN LE NOBLE WAZIERS DECHY MONTIGNY EN OSTREVENT AUBY ROOST-WARENDIN LALLAING MASNY PECQUENCOURT FLINES LEZ RACHES ANICHE ARLEUX SOMAIN MARCHIENNES ORCHIES	<u>AVESNES/HELPE : 059965</u> AVESNES AVESNELLES SAINS DU NORD AULNOYE AYMERIC BERLAIMONT SOLRE LE CHATEAU LANDRECIES TRELON FOURMIERS	<u>LIEVIN : 062955</u> LIEVIN ANGRES GRENAY BULLY LES MINES MAZINGARBE	<u>BOULOGNE : 062960</u> BOULOGNE ST MARTIN BOULOGNE OUTREAU LE PORTEL WIMILLE ST ETIENNE AU MONT MARQUISE SAMER DESVRES
<u>LILLE Est : 059954</u> VILLENEUVE D'ASCQ LESQUIN CYSOING GENECH CAPELLE EN PEVELE	<u>DENAIN : 059961</u> DENAIN LOURCHES ESCAUDAIN DOUCHY LES MINES BOUCHAIN	<u>ARRAS : 062951</u> ARRAS ST NICOLAS ACHICOURT DAINVILLE BIACHE ST VAAST AUBIGNY EN ARTOIS VITRY EN ARTOIS AVESNES LE COMTE	<u>BETHUNE : 062956</u> BETHUNE ANNEZIN BEUVRY NOEUX LES MINES VERMELLES AUCHY LES MINES BARLIN HERSIN-COUPIGNY SAINS EN GOHELLE LILLERS ST VENANT LAVENTIE NORRENT FONTES	<u>MONTREUIL/MER : 062961</u> MONTREUIL BEAURAINVILLE ETAPLES LE TOUQUET BERCK HESDIN
<u>ROUBAIX : 059955</u> ROUBAIX CROIX WATTRELOS LYS LEZ LANNOY HEM WASQUEHAL LEERS	<u>VALENCIENNES : 059962</u> VALENCIENNES ANZIN MARLY ST SAULVE AULNOY LEZ VALENCIENNES PETITE FORET BEUVRAGES TRITH ST LEGER RAISMES BRUAY SUR L'ESCAUT THIANT WALLERS LE QUESNOY	<u>ST POL/TERNOISE : 062952</u> ST POL/TERNOISE FREVENT PERNES EN ARTOIS HEUCHIN AUCHY LES HESDIN FRUGES AUXI LE CHATEAU	<u>BRUAY LA BUISSIERE : 062957</u> BRUAY LA BUISSIERE DIVION CALONNE-RICOUART MARLES LES MINES HOUDAIN AUCHEL	
<u>TOURCOING : 059956</u> TOURCOING RONCQ NEUVILLE EN FERRAIN MOUVAUX LINSELLES HALLUIN COMINES				
<u>ARMENTIERES : 059957</u> ARMENTIERES HOUPLINES NIEPPE BAILLEUL ESTAIRE MERVILLE				

Lille

Commune isolée étudiée comme un vœu géo  
059350

Bapaume  
Fauquembergues  
Licques  
Hucqueliers  
Marquion

Communes isolées ne faisant partie d'aucun groupement  
062080  
062325  
062506  
062463  
062559

Poix-du-Nord  
Watten  
Bertincourt  
Pas-en-Artois

059464  
059647  
062117  
062649

## 7. Dossier de demande de bonification médicale formulée au titre du handicap ou au titre du dossier médical de l'enfant

Nom d'usage :

Nom de famille :

Prénom :

Corps / grade :

Discipline :

Date de naissance :

Etablissement actuel ou de rattachement :

Date d'affectation actuelle :

### Type de demande formulée :

- Demande de bonification médicale formulée au titre du handicap de l'agent
- Demande de bonification médicale formulée au titre du handicap du conjoint
- Demande de bonification médicale formulée au titre du dossier médical de l'enfant

### Pièces complémentaires fournies :

- Une lettre expliquant les raisons pour lesquelles la mutation améliorera les conditions de vie de la personne handicapée et comportant vos coordonnées complètes (nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, grade et discipline)
- Pièces justificatives confidentielles délivrées par votre(s) médecin(s) transmises sous pli cacheté confidentiel
- Copie de l'attestation RQTH en cours de validité personnelle et/ou du conjoint et/ou justificatif MDPH enfant
- Liste des vœux exprimés.

L'ensemble des documents est à retourner directement **avant le 28 mars 2019 au médecin-conseiller technique de la rectrice Rectorat de Lille - 20 rue Saint Jacques BP 709 59033 LILLE CEDEX.**

**Je suis informé(e) que tout dossier incomplet et/ou non transmis dans les délais impartis ne sera pas étudié.**

**Je suis également informé(e) que l'envoi du présent dossier de candidature doit être effectué en parallèle de la saisie des vœux permettant l'amélioration des conditions de vie de la personne handicapée sur SIAM via EDULINE puis I-Prof.**

Fait à ....., le ..... 2019

Signature de l'intéressé(e)

## 8. Etablissements relevant de l'éducation prioritaire et ex-APV

ville établissement	type éab	nom établissement	Dept	RNE établissement	REP +	REP	politique de la ville (arrêté 16-01-2001)
Aire-sur-la-Lys	Collège	Jean Jaurès	62	0622094P + SEGPA 0623341V		rentrée 2015	
Aniche	Collège	Théodore Monod	59	0590002G + SEGPA 0593250M		rentrée 2015	
Anzin	Collège	Jules Ferry	59	0590006L		rentrée 2015	
Arras	Collège	Charles Péguy	62	0622789V + SEGPA 0622399W		rentrée 2015	
Auby	Collège	Victor Hugo	59	0594297A + SEGPA 0594874C		rentrée 2015	
Auchel	Collège	Lavoisier	62	0623313P		rentrée 2015	
Auchel	Collège	Sévigé	62	0620021L + SEGPA 0622800G		rentrée 2015	
Auchy-les-Mines	Collège	Joliot-Curie	62	0622946R		rentrée 2015	
Avion	Collège	Paul Langevin	62	0622420U + SEGPA 0622421V	rentrée 2015		
Béthune	Collège	Paul Verlaine	62	0622425Z + SEGPA 0622426A		rentrée 2015	
Beuvrages	Collège	Paul Eluard	59	0594301E + SEGPA 0594407V	rentrée 2015		
Billy-Montigny	Collège	David Marcelle	62	0622793Z + SEGPA 0622942L		rentrée 2015	
Boulogne-sur-Mer	Collège	Auguste Angellier	62	0620051U + SEGPA 0623320X		rentrée 2015	
Boulogne-sur-Mer	Collège	Paul Langevin	62	0620055Y + SEGPA 0622573K	rentrée 2014		
Bruay-la-Buissière	Collège	Albert Carnus	62	0620198D		rentrée 2015	
Bruay-la-Buissière	Collège	Simone Signoret	62	0623314R		rentrée 2015	
Bruay-sur-Escout	Collège	Jean Macé	59	0590031NV + SEGPA 0595192Y		rentrée 2015	
Calais	Collège	Martin Luther King	62	0623918X	rentrée 2015		x
Calais	Collège	Lucien Vadez	62	0622273J + SEGPA 0622274K	rentrée 2015		x
Calais	Collège	Vauban	62	0622576N + SEGPA 0622802J	rentrée 2014		
Calais	LP	Normandie-Niemen	62	0623463C			x
Calonne-Ricouart	Collège	Frédéric Joliot-Curie	62	0620068M		rentrée 2015	
Cambrai	Collège	Lamartine	59	0593488W + SEGPA 0594428T		rentrée 2015	
Caudry	Collège	Jacques Prévert	59	0595277R + SEGPA 0595278S		rentrée 2015	
Condé-sur-Escout	Collège	Josquin des Prés	59	0590050J + SEGPA 0595185R	rentrée 2015		
Coudekerque-Branche	Collège	du Westhoek	59	0594295Y		rentrée 2015	
Courcelles-les-Lens	Collège	Delegorgue	62	0622943M + SEGPA 0622944N		rentrée 2015	
Dechy	Collège	Paul Langevin	59	0590058T		rentrée 2015	
Denain	Collège	Bayard	59	0594300D + SEGPA 0594406U	rentrée 2014		
Denain	Collège	Turgot	59	0594299C	rentrée 2015		
Denain	Collège	Villars	59	0590062X + SEGPA 0594877F		rentrée 2015	
Divion	Collège	Henri Wallon	62	0620079Z		rentrée 2015	
Douai	Collège	André Canivez	59	0594402P + SEGPA 0594403R		rentrée 2015	
Douai	Collège	Gayant	59	0595190W + SEGPA 0595275N	rentrée 2014		
Douchy-les-Mines	Collège	Emile Littré	59	0593484S + SEGPA 0595329X		rentrée 2015	
Dunkerque	Collège	Lucie Aubrac	59	0593664M	rentrée 2015		
Escaudain	Collège	Félicien Joly	59	0592751V		rentrée 2015	
Escautpont	Collège	Jean Zay	59	0594409X		rentrée 2015	
Etaples	Collège	Jean Jaurès	62	0622572J + SEGPA 0623117B		rentrée 2015	
Feignies	Collège	Jean Zay	59	0594168K		rentrée 2015	
Fouquières-les-Lens	Collège	Emile Zola	62	0622098U		rentrée 2015	
Fourmies	Collège	Joliot-Curie	59	0594879H		rentrée 2015	
Fourmies	Collège	Léo Lagrange	59	0593252P + SEGPA 0593253R		rentrée 2015	
Fresnes-sur-Escout	Collège	Félicien Joly	59	0593486U		rentrée 2015	
Frévent	Collège	Pierre Cuallacci	62	0622261W + SEGPA 0623395D		rentrée 2015	
Grande Synthe	Collège	du Moulin	59	0595782P	rentrée 2015		
Grande Synthe	Collège	Jules Verne	59	0590088A	rentrée 2015		
Grenay	Collège	Langevin-Grenay	62	0622424Y + SEGPA 0623340U	rentrée 2014		
Harnes	Collège	Victor Hugo	62	0622791X + SEGPA 0623378K		rentrée 2015	
Hautmont	Collège	Auguste Périer	59	0590099M		rentrée 2015	x
Hautmont	Collège	Pierre de Ronsard	59	0594309N + SEGPA 0594417F	rentrée 2015		x
Hautmont	Collège	St Exupéry	59	0592634T		rentrée 2015	x
Hautmont	LP	Placide Courttoy	59	0590098L			x
Hem	Collège	Raymond Devos	59	0594632P + SEGPA 0594868W		rentrée 2015	
Hénin-Beaumont	Collège	Jean Macé	62	0620096T + SEGPA 0622298L		rentrée 2015	
Jeumont	Collège	Charles de Gaulle	59	0594418G		rentrée 2015	
Jeumont	Collège	Eugène Thomas	59	0590109Y	rentrée 2015		
Lallaing	Collège	Joliot-Curie	59	0593482P + SEGPA 0595276P		rentrée 2015	
Le Cateau-Cambrésis	Collège	Jean Rostand	59	0595337F + SEGPA 0594647F		rentrée 2015	
Le Portel	Collège	Jean Moulin	62	0622095R + SEGPA 0622805M		rentrée 2015	
Lens	Collège	Jean Zay	62	0622418S + SEGPA 0622887B	rentrée 2015		
Lens	Collège	Jean Jaurès	62	0622868F + SEGPA 0622886A	rentrée 2015		
Libercourt	Collège	Saint Aubert	62	0622239X		rentrée 2015	
Liévin	Collège	Pierre et Marie Curie	62	0620119T + SEGPA 0622945P		rentrée 2015	
Liévin	Collège	Riaumont	62	0620219B + SEGPA 0622267C		rentrée 2015	
Lille	Collège	Lévi-Strauss	59	0593179K		rentrée 2015	
Lille	Collège	Henri Matisse	59	0594881K			x
Lille	Collège	Louise Michel	59	0594288R	rentrée 2014		x

ville établissement	Type étab	nom établissement	Dept	RNE établissement	REP +	REP	politique de la ville (arrêté 16-01-2001)
Lille	Collège	Miriam Makeba (Moulin)	59	0597004T	rentrée 2015		
Lille	Collège	Paul Verlaine	59	0590271Z + SEGPA 0594629L	rentrée 2015		x
Lille	Collège	Boris Vian	59	0593235W + 0593236X	rentrée 2015		x
Lille	Collège	Wazemmes	59	0596833G	rentrée 2015		x
Lille	LP	Aimé Césaire	59	0596957S			x
Lillers	Collège	Léo Lagrange	62	0622799F + 0623021X		rentrée 2015	
Lomme	Collège	Jean Jaurès	59	0590131X		rentrée 2015	
Lomme	Collège	Jean Zay	59	0593177H + SEGPA 0592749T		rentrée 2015	
Loos	Collège	René Descartes	59	0593660H	rentrée 2015		x
Lourches	Collège	Voltaire	59	0594533G		rentrée 2015	
Louvroil	Collège	Jacques Brel	59	0593686L	rentrée 2015		
Masny	Collège	Robert Desnos	59	0593483R		rentrée 2015	
Maubeuge	Collège	Ernest Coutelle	59	0590151U		rentrée 2015	x
Maubeuge	Collège	Vauban	59	0594362W + SEGPA 0594363X	rentrée 2014		x
Maubeuge	Collège	Jules Verne (Epinette)	59	0593254S + SEGPA 0594252B	rentrée 2015		x
Mazingarbe	Collège	Blaise Pascal	62	0622087G		rentrée 2015	
Méricourt	Collège	Henri Wallon	62	0622262X + SEGPA 0622263Y		rentrée 2015	
Mons-en-Baroeul	Collège	François Rabelais	59	0593178J + SEGPA 0594627J	rentrée 2015		
Montigny-en-Gohelle	Collège	Youri Gagarine	62	0622423X		rentrée 2015	
Noeux-les-Mines	Collège	Anatole France	62	0622269E + SEGPA 0622270F		rentrée 2015	
Oignies	Collège	Louis Pasteur	62	0623018U + SEGPA 0623019V		rentrée 2015	
Onnaing	Collège	St Exupéry	59	0590157A		rentrée 2015	
Ostricourt	Collège	Henri Matisse	59	0594290T + SEGPA 0595189V		rentrée 2015	
Pecquencourt	Collège	Schumann	59	0596529B		rentrée 2015	
Quiévrechain	Collège	Jehan Froissart	59	0594303G		rentrée 2015	
Raismes	Collège	Germinal	59	0594408W + SEGPA 0594421K	rentrée 2015		
Ronchin	Collège	Anatole France	59	0594865T		rentrée 2015	
Roubaix	Collège	Anne Frank	59	0594389A + SEGPA 0594390B	rentrée 2014		x
Roubaix	Collège	Jean-Baptiste Lebas	59	0590190L	rentrée 2015		x
Roubaix	Collège	Théodore Monod	59	0594634S + SEGPA 0594869X	rentrée 2015		x
Roubaix	Collège	Albert Samain	59	0593667R + SEGPA 0594292V	rentrée 2014		x
Roubaix	Collège	Sévigné	59	0590183D	rentrée 2015		x
Roubaix	Collège	Maxence Van Der Meersch	59	0595168X	rentrée 2015		x
Roubaix	LP	Turgot	59	0590186G			x
Rouvroy	Collège	Paul Langevin	62	0620158K		rentrée 2015	
Sains-en-Gohelle	Collège	Jean Rostand	62	0622578R		rentrée 2015	
St-Pol-sur-Mer (Dunkerque)	Collège	Jean Deconinck	59	0593663L + SEGPA 0594531E		rentrée 2015	
St-Pol-sur-Mer (Dunkerque)	Collège	Robespierre	59	0590200X		rentrée 2015	
Sallaumines	Collège	Paul Langevin	62	0620170Y + SEGPA 0623339T	rentrée 2015		
Sin-le-Noble	Collège	Anatole France	59	0593185S + SEGPA 0595182M		rentrée 2015	
Somain	Collège	Victor Hugo	59	0594405T + 0594875D		rentrée 2015	
St Martin Boulogne	Collège	Roger Salengro	62	0622434J		rentrée 2015	
St Omer	Collège	de la Morinie	62	0622907Y + SEGPA 0623319W	rentrée 2015		
Tourcoing	Collège	Lucie Aubrac	59	0596860L + SEGPA 0596861M	rentrée 2014		x
Tourcoing	Collège	Marie Curie	59	0594394F + SEGPA 0594870Y		rentrée 2015	x
Tourcoing	Collège	Pierre Mendès-France	59	0592714E + SEGPA 0594871Z	rentrée 2014		x
Tourcoing	Collège	Albert Roussel	59	0594293W	rentrée 2015		x
Valenciennes	Collège	Chasse Royale	59	0593680E + SEGPA 0593679D	rentrée 2015		
Vieux-Condé	Collège	Jean Jaurès	59	0594412A + SEGPA 0594305J		rentrée 2015	
Villeneuve d'Ascq	Collège	Simone de Beauvoir	59	0595328W + SEGPA 0595333B		rentrée 2015	
Wattignies	Collège	Jean Moulin	59	0594524X + SEGPA 0594631N		rentrée 2015	
Wattrelos	Collège	Emile Zola	59	0595169Y		rentrée 2015	
Wattrelos	Collège	Gustave Nadaud	59	0593242D + SEGPA 0593243E		rentrée 2015	x
Wattrelos	Collège	Pablo Neruda	59	0594392D + SEGPA 0594526Z		rentrée 2015	x
Waziers	Collège	Romain Rolland	59	0590238N		rentrée 2015	
Wingles	Collège	Léon Blum	62	0620180J + SEGPA 0623113X		rentrée 2015	
<b>TOTAL établissements</b>					<b>41</b>	<b>78</b>	<b>31</b>

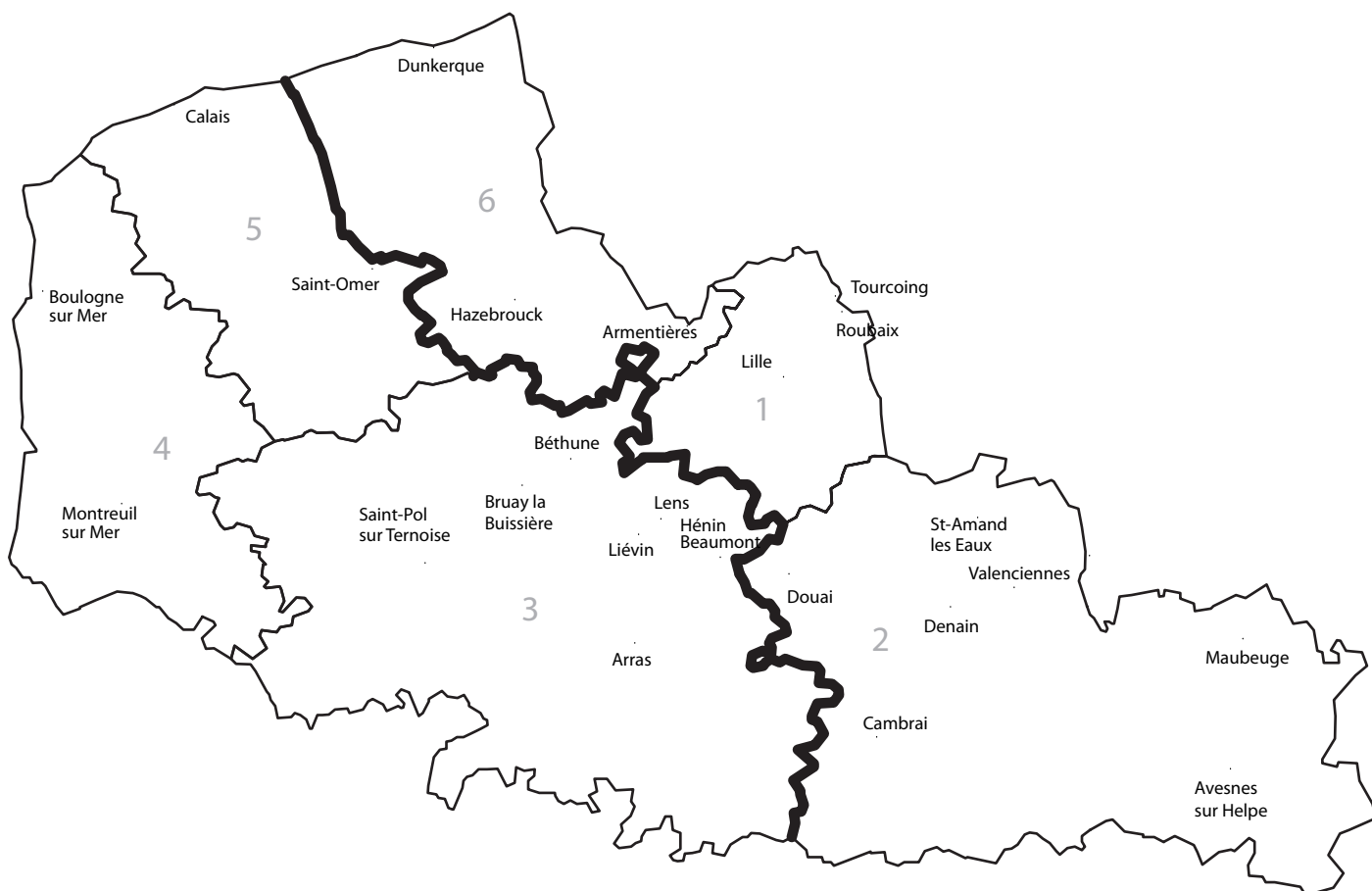
#### Etablissements sortant du dispositif APV

ville établissement	type étab	nom établissement	Dept	RNE établissement
Auby	LP	Ambroise Croizat	59	0594532F
Bruay-la-Buissière	LP	Pierre Mendès-France	62	0620192X
Condé-sur-Escaut	LGT	des Pays de Condé	59	0596854E + LPO 0596854E
Condé-sur-Escaut	LP	des Pays de Condé	59	0596855F + LPO 0596854E
Denain	LGT	Alfred Kastler	59	0590060V
Denain	LP	Alfred Kastler	59	0590264S
Douai	LG	Internat d'excellence	59	0596892W
Grande Synthe	LGT	du Noorderover	59	0595616J
Hersin-Coupigny	Collège	Romain Rolland	62	0620097U
Leforest	Collège	Paul Duez	62	0620085E
Oignies	LP	Joliot-Curie	62	0620150B
Poix-du-Nord	Collège	Montaigne	59	0594876E
Roubaix	LPO	Jean Moulin	59	0590185F
Waller	Collège	Jean Moulin	59	0593678C
<b>TOTAL établissements sortants APV rentrée 2014 &amp; 2015</b>				<b>14</b>

## 9. Liste des disciplines enseignées en SEGPA de Collège

Code discipline	Discipline d'affectation
P0222	Lettres anglais
P2100	Génie industriel bois
P2200	Génie industriel textile et cuirs
P2400	Génie industriel structures métalliques
P3020	Génie civil construction réalisation
P3022	Platerie
P3028	Peinture revêtement
P3100	Génie thermique
P4500	Génie mécanique maintenance véhicules
P7140	Horticulture
P7200	Biotechnologie
P8013	Economie-gestion vente

## 10. Carte des zones de remplacement



- |                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| 1 Lille             | 4 Côte d'Opale      |
| 2 Hainaut Cambrésis | 5 Audomarois Calais |
| 3 Artois Ternois    | 6 Flandre           |

# 11. Accès à SIAM via Eduline

## académie Lille **É** EDULINE : connexion



Se connecter

Connexion par votre login-identifiant et mot de passe de messagerie académique

identifiant

mot de passe

Connexion

Rectorat de Lille - DSI

- 4 - mardi 13 octobre 2015

## académie Lille **É** EDULINE : trouver I-Prof Enseignant



En 3 clics

Applications

Gestion des déplacements temporaires (DT)

- ☆ Commune Limitrophe - Accès Usager
- ☆ Gestion de la formation continue (GAIA)
- ☆ Accès individuel GAIA
- ☆ I-Prof Assistant Carrière
- ☆ IProf - Enseignant

Gestion des personnels

Rectorat de Lille - DSI

- 5 - mardi 13 octobre 2015

## EDULINE : accès direct à I-Prof et déconnexion

**I-Prof - Votre assistant Carrière** NOM PRENOM professeur certifié discipline

Quitter

App

- Votre Courrier** ➤ Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier** ➤ Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives** ➤ Informez-vous sur vos perspectives de carrière...
- Votre CV** ➤ Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** ➤ Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Les Guides** ➤ Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

© I-Prof V.7

Pour recevoir des informations, saisissez votre mël personnel :  @  Valider

Le bouton Quitter permet la déconnexion d'Iprof **UNIQUEMENT** et garder la connexion à EDULINE.